

est située à une petite distance du versant occidental des Apennins, dans une plaine fertile et riante; elle est entourée d'agréables collines, semées d'une foule de maisons de plaisance; elle respire une douceur et une liberté sous un ciel éminent, découvert, dans un nid verdoyant dont les échappées sont diverses, mais non infinies. De forme presque ovale, elle est entourée de murailles crénelées et dentées par deux forts, l'un au N. le Belvédère, l'autre au S., nommée *fortezza da Basso*; on y entre par huit portes, dont la plus belle, celle de *San-Gallo*, au S.-O., est précédée d'un superbe arc de triomphe élevé en l'honneur du grandiose François. La ville est partagée en deux parties égales par l'Arno, qu'on traverse sur quatre ponts, dont l'un, appelé pont de la *Sainte-Trinité*, est en marbre blanc, est digne d'admiration par l'éclatance de son architecture. La ville, sévère, rude au cœur, s'en va vers les extrémités en créations plus gais, plus riants, plus faciles. Ses rues sont, dans le milieu, étroites; plus loin, elles s'élargissent. Les maisons sont d'abord des fortresses abruptes, puis elles deviennent élégantes et même gracieuses. L'étranger qui parcourt Florence est d'abord frappé par l'aspect de ses anciens palais, masses imposantes, dont la solidité, la force et le mode de construction ont quelque chose d'insolite. Ces murailles épaisses, cette absence totale d'ornements extérieurs, tout en fait naître la pensée que Florence a été bâtie pour la guerre civile. M. de Sismondi l'a parfaitement caractérisé en l'appelant la *ville des nobles*, la ville de la *force individuelle*, la ville de chaque homme à son propre maître dans sa maison. Dans le XIIIe siècle, qui fut une époque de troubles et de factions, chaque habitation était défendue par une tour élevée, et, en outre, lorsque le besoin d'être sûr de soi-même n'était pas satisfait, on se réunissait et se concertait entre eux pour élever des espèces de fortifications mobiles appelées *serriani*, qui consistaient en barricades ou chevaux de frise, et les ennemis qui se battaient les uns contre les autres pour se défendre; mais aujourd'hui que les murs se sont adoucis, que la forme du gouvernement est le résultat de la volonté de tous librement exprimée, tout est disparu, et on ne voit plus court sans crainte et sans obstacle ces rues pavées de larges dalles dont les jointures sont faites avec tant de perfection, qu'elles peuvent être comparées au carrelage le mieux fait d'un pays étranger.

— Histoire. Florence remonte à une très-haute antiquité. A l'époque de la domination étrusque, elle n'était qu'un simple bourg dépendant de Veies. Elle devint indépendant, on fit une colonie romaine, l'embellit de thermes, de théâtres, d'aqueducs, et la rattacha à Rome par la belle route nommée *via Cassia* (81 ans av. J.-C.). La prospérité de Florence fut interrompue par la chute de l'empire romain, en 395, elle était la principale ville de la Toscane. Stilicon y battit Radagaise vers l'an 406 de l'ère chrétienne. Toutefois, vers l'an 584, sous la domination de Lombard Charlemagne, qui s'en était rendu maître, reconstruit complètement Florence à la prière du pape Léon III, il voulut, dit-on, la rétablir sur le plan de Rome, et il lui donna plus de grandeur et de régularité qu'elle n'en avait en jusqu'alors. Quelque temps après, le pape Victor II tint un concile dans cette ville, en présence de l'empereur Henri III; on y décida la correction de plusieurs abus, et on renouvela la défense d'aliéner les biens des églises. Cette assemblée eut lieu pendant les fêtes de la Pentecôte (1055). Florence subit toutes les vicissitudes de ceux qui gouvernent successivement l'Italie; les descendants de Charles en furent d'abord les maîtres, puis les Béranger, et enfin les empereurs d'Allemagne. Ceux-ci avaient sous eux deux ducs de Toscane, qui administraient héréditairement le territoire de Florence. Mathilde, appelée la grande comtesse, ayant obtenu le duché en héritage, abandonna, en 1077, tous ses biens au pape Grégoire VII, qui fut poursuivi par l'empereur Henri IV. Les Florentins approuvèrent la donation de la comtesse, et lorsque l'empereur vint assiéger leur ville, ils repoussèrent les différents assaults que tenta d'effectuer Henri IV, après entrefaites, Welfhe, mais ce pape ayant appris la donation de Florence et de la Toscane au saint-siège, abandonna sa femme et se jeta dans le parti de l'empereur, qui refusa de ratifier cette donation. Florence était, à cette époque, une cité importante; Giovanni Villani, son historien, rapporte qu'à l'époque de la guerre survenue entre les habitants de Pise, les Florentins, alliés de Florentins, alliés de ces derniers, vinrent guerrier leur ville pendant une expédition maritime des Pisans; bien plus, comme la ville était abandonnée aux femmes et aux vieillards, ils percèrent leur camp de deux milles de Pise, et firent publier la défense à leurs soldats d'y entrer, dans la crainte que les habitants n'eussent le plus léger sujet de se plaindre de la

bonne foi de leurs alliés (1125). Frédéric Barberousse, roi des Romains, nonobstant la donation de Mathilde, donna à Guelfo d'Este (1133) l'investiture de la Marche de Toscane et de ses lieux allodiaux de la comtesse, Philippe son successeur, fut maintenu dans cette possession; mais Innocent III, étant arrivé à la papauté, revendiqua, les armes à la main, les terres données au saint-siège par la comtesse Mathilde, et, aidé par les Florentins qui lui étaient restés attachés, en reprit une assez grande partie. La ville était gouvernée par six consuls, chargés de toute l'administration civile et militaire, et par un sénat de cent membres; elle avait, en outre, obligé les gentilshommes de son voisinage de se faire reconnaître comme citoyens florentins. Mais, dès 1207, les Florentins, ne voulant pas, disent les chroniqueurs, qu'aucun citoyen fût chargé de la haine que pourrait exciter la vindicte publique, appelèrent un podestat étranger et gentilhomme, auquel ils confièrent le soin d'exécuter les ordres de la commune, et de faire décider par ses juges les procès civils, de prononcer lui-même et de faire exécuter les sentences criminelles. Guelfredotta, de Milan, premier podestat de Florence, fut logé dans le palais de l'évêque. Les consuls restèrent cependant chargés des autres parties de l'administration.

Jusqu'alors la paix intérieure n'avait point encore été troublée; la république s'était engagée dans la lutte avec tout ce qui se fit mettre beaucoup de chaleur à soutenir cette confédération. Une querelle particulière agita puissamment Florence: un jeune homme du nom de Buondelmonti, fidèle à son parti, était fiancé aux Amidei, l'une des familles les plus considérables de la ville et connue par son attachement à l'empereur. Entraîné par une passion soudaine, il épousa, malgré sa promesse à la personne de la maîtresse, une jeune fille des Donati. Aussitôt les Amidei resserrèrent l'alliance qui les unissait aux Uberti, et firent assassiner le jeune Buondelmonti (1215). Dès lors, les deux familles se divisèrent en deux partis: les Donati, qui se vantaient d'être les partisans de saint Pierre, et les Uberti, qui se vantaient d'être les partisans de saint Paul; mais les deux familles, d'abord ennemies, furent bientôt alliées par l'union de leurs enfants. Les Uberti, qui étaient alliés à l'empereur, se déclarèrent pour le parti guelfe et jurèrent de venger le mort de Buondelmonti, vingt-quatre autres familles puissantes soutinrent les Amidei et entrèrent dans la faction guelfe. L'empereur, à l'instigation des Uberti, envoya son fils, Frédéric d'Autriche, à Florence pour en chasser les guelfes. Pendant quelques jours, le sang coula dans les rues; mais enfin les guelfes furent contraints de sortir de la ville, et trente-six de leurs palais furent brûlés et détruits. Les Uberti, qui étaient rentrés deux ans plus tard (1231), changèrent l'administration: la ville fut divisée en six *sesti*, administrés chacun par deux *anziani*, qui devaient être renouvelés tous les deux mois; le conseil prit le nom de *consiglio commune*, et le conseil fut divisé en deux parties: la *juridiction civile* et criminelle fut confiée à deux juges étrangers qui prirent les noms de *tribune* et de *podestat*, et le peuple fut divisé en trente-sept fractions; le gouvernement populaire ne fut plus établi à Florence, que les habitants cherchèrent à entraîner toute la Toscane dans leur parti, et, sur le refus des Pisans et des Siennois, ils se réunirent contre eux. Pendant l'année 1250, ils se chroniquer Florentins appellent l'année des victoires, les ennemis de la république furent si souvent vaincus, qu'ils furent obligés de demander la paix; ils s'engagèrent à point donner asile aux ennemis de la république de Florence. Cependant les guelfes ayant tenté, en 1258, de recouvrer l'autorité qu'ils avaient perdue, furent chassés de la ville et refusés à Sienne. Alors ils recherchèrent le secours de Manfred, nouvellement couronné roi de Sicile. Ce prince leur accorda, grâce à une ruse de Farinata, l'un des principaux de leurs chefs, huit cents cavaliers allemands, avec lesquels il trahit les Florentins sur les bords de l'Arbia (1260). Les guelfes entrèrent en vainqueurs dans Florence; toutes les lois populaires furent abolies, et l'autorité fut rendue à la noblesse, qui préta serment de fidélité à Manfred. Le parti guelfe était si irrité, qu'il proposa de détruire les fortifications de la ville; mais Farinata s'y opposa. Quelques années plus tard (1266), Charles d'Anjou, ayant conquis le royaume de Naples, promit l'appui de ses armes aux guelfes. Guido Novello, lieutenant de Manfred, qui avait été nommé podestat de Florence, ne pouvait guère compter que 1,500 cavaliers allemands; il craignit de perdre le pouvoir, se rapprocha des guelfes, et fit venir deux frères *gamberti* (ordre de chevalerie) de part et opposés. Il les appela à Florence et les nomma ses podestats; il leur adjoint un conseil de trente-six prud'hommes choisis indifféremment parmi les nobles et les marchands, les guelfes et les guibelines. Les métiers les plus importants se réunirent en douze corporations; les sept professions que l'on considéra comme les plus nobles furent désignées sous le nom des sept arts majeurs. On leur accorda des consuls, capitaines et un enseigne. Les arts mineurs, dont le nombre s'accrut dans la suite, n'obtinrent pas alors le privilège de former des compagnies. Mais lorsque Guido vultul percevront l'impôt, nécessaire à la subsistance de ses gens d'armes, les guelfes s'élevèrent contre lui, et 800 chevaliers français, sous la conduite du comte Guy de Montfort, suffirent

pour éloigner les guibelines. Charles d'Anjou fut déclaré seigneur de la ville pour dix ans; mais l'administration de la république resta entre les mains des citoyens. Deux cabinets furent nommés à celle des trente-six qu'avait instituée Guido Novello, et formerent plusieurs conseils, sans l'assentiment desquels la seigneurie ne pouvait rien faire d'important. Le pape Grégoire X essaya de réconcilier les deux factions, qui depuis si longtemps s'entre-guaillaient la république, et dans un voyage qu'il fit à Florence en 1273, il parvint à faire rappeler les exilés. Bien plus, l'administration de la ville fut confiée à un conseil composé de huit guelfes et de six guibelines. En 1282, une nouvelle forme républicaine fut donnée au gouvernement de Florence: six consuls, chargés de la police, furent établis, et furent investis de tout le pouvoir exécutif et chargés de représenter la majesté de l'Etat. Le triomphe du peuple fut ensan-glanté par la publication des *ordinamenti della giustizia*, terrible vengeance plébéienne: trente-sept familles, les plus nobles de la ville, furent privées du droit de cité, et ne purent même pas se faire inscrire dans les corps des métiers; il fut défendu aux nobles de paraître dans les rues en cas de tumulte, ou en justice pour dénoncer un plébéien, de posséder une maison à proximité du port ou de l'une des portes de la ville. (V. Sismondi, *Républiques italiennes*) à cette époque, les habitants de Florence, outre les deux grands partis des guelfes et des guibelines, communs à toute l'Italie, se divisèrent en deux factions, les blancs et les noirs. Les premiers, attachés au parti populaire, étaient presque tous guibelines; les seconds soutenaient le gouvernement aristocratique et guelfe. Le pape Boniface, jugeant que le triomphe des blancs était une œuvre d'opprobre, et que la ville de Florence, qui avait été le théâtre de sa captivité, était souillée par leur présence, envoya son neveu, le cardinal de Senece, à Florence pour leur faire entendre que le pape ne pouvait pas se faire inscrire dans les corps des métiers; il fut défendu aux nobles de paraître dans les rues en cas de tumulte, ou en justice pour dénoncer un plébéien, de posséder une maison à proximité du port ou de l'une des portes de la ville. (V. Sismondi, *Républiques italiennes*) à cette époque, les habitants de Florence, outre les deux grands partis des guelfes et des guibelines, communs à toute l'Italie, se divisèrent en deux factions, les blancs et les noirs. Les premiers, attachés au parti populaire, étaient presque tous guibelines; les seconds soutenaient le gouvernement aristocratique et guelfe. Le pape Boniface, jugeant que le triomphe des blancs était une œuvre d'opprobre, et que la ville de Florence, qui avait été le théâtre de sa captivité, était souillée par leur présence, envoya son neveu, le cardinal de Senece, à Florence pour leur faire entendre que le pape ne pouvait pas se faire inscrire dans les corps des métiers; il fut défendu aux nobles de paraître dans les rues en cas de tumulte, ou en justice pour dénoncer un plébéien, de posséder une maison à proximité du port ou de l'une des portes de la ville. (V. Sismondi, *Républiques italiennes*) à cette époque, les habitants de Florence, outre les deux grands partis des guelfes et des guibelines, communs à toute l'Italie, se divisèrent en deux factions, les blancs et les noirs. Les premiers, attachés au parti populaire, étaient presque tous guibelines; les seconds soutenaient le gouvernement aristocratique et guelfe. Le pape Boniface, jugeant que le triomphe des blancs était une œuvre d'opprobre, et que la ville de Florence, qui avait été le théâtre de sa captivité, était souillée par leur présence, envoya son neveu, le cardinal de Senece, à Florence pour leur faire entendre que le pape ne pouvait pas se faire inscrire dans les corps des métiers; il fut défendu aux nobles de paraître dans les rues en cas de tumulte, ou en justice pour dénoncer un plébéien, de posséder une maison à proximité du port ou de l'une des portes de la ville. (V. Sismondi, *Républiques italiennes*) à cette époque, les habitants de Florence, outre les deux grands partis des guelfes et des guibelines, communs à toute l'Italie, se divisèrent en deux factions, les blancs et les noirs. Les premiers, attachés au parti populaire, étaient presque tous guibelines; les seconds soutenaient le gouvernement aristocratique et guelfe. Le pape Boniface, jugeant que le triomphe des blancs était une œuvre d'opprobre, et que la ville de Florence, qui avait été le théâtre de sa captivité, était souillée par leur présence, envoya son neveu, le cardinal de Senece, à Florence pour leur faire entendre que le pape ne pouvait pas se faire inscrire dans les corps des métiers; il fut défendu aux nobles de paraître dans les rues en cas de tumulte, ou en justice pour dénoncer un plébéien, de posséder une maison à proximité du port ou de l'une des portes de la ville. (V. Sismondi, *Républiques italiennes*) à cette époque, les habitants de Florence, outre les deux grands partis des guelfes et des guibelines, communs à toute l'Italie, se divisèrent en deux factions, les blancs et les noirs. Les premiers, attachés au parti populaire, étaient presque tous guibelines; les seconds soutenaient le gouvernement aristocratique et guelfe. Le pape Boniface, jugeant que le triomphe des blancs était une œuvre d'opprobre, et que la ville de Florence, qui avait été le théâtre de sa captivité, était souillée par leur présence, envoya son neveu, le cardinal de Senece, à Florence pour leur faire entendre que le pape ne pouvait pas se faire inscrire dans les corps des métiers; il fut défendu aux nobles de paraître dans les rues en cas de tumulte, ou en justice pour dénoncer un plébéien, de posséder une maison à proximité du port ou de l'une des portes de la ville. (V. Sismondi, *Républiques italiennes*) à cette époque, les habitants de Florence, outre les deux grands partis des guelfes et des guibelines, communs à toute l'Italie, se divisèrent en deux factions, les blancs et les noirs. Les premiers, attachés au parti populaire, étaient presque tous guibelines; les seconds soutenaient le gouvernement aristocratique et guelfe. Le pape Boniface, jugeant que le triomphe des blancs était une œuvre d'opprobre, et que la ville de Florence, qui avait été le théâtre de sa captivité, était souillée par leur présence, envoya son neveu, le cardinal de Senece, à Florence pour leur faire entendre que le pape ne pouvait pas se faire inscrire dans les corps des métiers; il fut défendu aux nobles de paraître dans les rues en cas de tumulte, ou en justice pour dénoncer un plébéien, de posséder une maison à proximité du port ou de l'une des portes de la ville. (V. Sismondi, *Républiques italiennes*) à cette époque, les habitants de Florence, outre les deux grands partis des guelfes et des guibelines, communs à toute l'Italie, se divisèrent en deux factions, les blancs et les noirs. Les premiers, attachés au parti populaire, étaient presque tous guibelines; les seconds soutenaient le gouvernement aristocratique et guelfe. Le pape Boniface, jugeant que le triomphe des blancs était une œuvre d'opprobre, et que la ville de Florence, qui avait été le théâtre de sa captivité, était souillée par leur présence, envoya son neveu, le cardinal de Senece, à Florence pour leur faire entendre que le pape ne pouvait pas se faire inscrire dans les corps des métiers; il fut défendu aux nobles de paraître dans les rues en cas de tumulte, ou en justice pour dénoncer un plébéien, de posséder une maison à proximité du port ou de l'une des portes de la ville. (V. Sismondi, *Républiques italiennes*) à cette époque, les habitants de Florence, outre les deux grands partis des guelfes et des guibelines, communs à toute l'Italie, se divisèrent en deux factions, les blancs et les noirs. Les premiers, attachés au parti populaire, étaient presque tous guibelines; les seconds soutenaient le gouvernement aristocratique et guelfe. Le pape Boniface, jugeant que le triomphe des blancs était une œuvre d'opprobre, et que la ville de Florence, qui avait été le théâtre de sa captivité, était souillée par leur présence, envoya son neveu, le cardinal de Senece, à Florence pour leur faire entendre que le pape ne pouvait pas se faire inscrire dans les corps des métiers; il fut défendu aux nobles de paraître dans les rues en cas de tumulte, ou en justice pour dénoncer un plébéien, de posséder une maison à proximité du port ou de l'une des portes de la ville. (V. Sismondi, *Républiques italiennes*) à cette époque, les habitants de Florence, outre les deux grands partis des guelfes et des guibelines, communs à toute l'Italie, se divisèrent en deux factions, les blancs et les noirs. Les premiers, attachés au parti populaire, étaient presque tous guibelines; les seconds soutenaient le gouvernement aristocratique et guelfe. Le pape Boniface, jugeant que le triomphe des blancs était une œuvre d'opprobre, et que la ville de Florence, qui avait été le théâtre de sa captivité, était souillée par leur présence, envoya son neveu, le cardinal de Senece, à Florence pour leur faire entendre que le pape ne pouvait pas se faire inscrire dans les corps des métiers; il fut défendu aux nobles de paraître dans les rues en cas de tumulte, ou en justice pour dénoncer un plébéien, de posséder une maison à proximité du port ou de l'une des portes de la ville. (V. Sismondi, *Républiques italiennes*) à cette époque, les habitants de Florence, outre les deux grands partis des guelfes et des guibelines, communs à toute l'Italie, se divisèrent en deux factions, les blancs et les noirs. Les premiers, attachés au parti populaire, étaient presque tous guibelines; les seconds soutenaient le gouvernement aristocratique et guelfe. Le pape Boniface, jugeant que le triomphe des blancs était une œuvre d'opprobre, et que la ville de Florence, qui avait été le théâtre de sa captivité, était souillée par leur présence, envoya son neveu, le cardinal de Senece, à Florence pour leur faire entendre que le pape ne pouvait pas se faire inscrire dans les corps des métiers; il fut défendu aux nobles de paraître dans les rues en cas de tumulte, ou en justice pour dénoncer un plébéien, de posséder une maison à proximité du port ou de l'une des portes de la ville. (V. Sismondi, *Républiques italiennes*) à cette époque, les habitants de Florence, outre les deux grands partis des guelfes et des guibelines, communs à toute l'Italie, se divisèrent en deux factions, les blancs et les noirs. Les premiers, attachés au parti populaire, étaient presque tous guibelines; les seconds soutenaient le gouvernement aristocratique et guelfe. Le pape Boniface, jugeant que le triomphe des blancs était une œuvre d'opprobre, et que la ville de Florence, qui avait été le théâtre de sa captivité, était souillée par leur présence, envoya son neveu, le cardinal de Senece, à Florence pour leur faire entendre que le pape ne pouvait pas se faire inscrire dans les corps des métiers; il fut défendu aux nobles de paraître dans les rues en cas de tumulte, ou en justice pour dénoncer un plébéien, de posséder une maison à proximité du port ou de l'une des portes de la ville. (V. Sismondi, *Républiques italiennes*) à cette époque, les habitants de Florence, outre les deux grands partis des guelfes et des guibelines, communs à toute l'Italie, se divisèrent en deux factions, les blancs et les noirs. Les premiers, attachés au parti populaire, étaient presque tous guibelines; les seconds soutenaient le gouvernement aristocratique et guelfe. Le pape Boniface, jugeant que le triomphe des blancs était une œuvre d'opprobre, et que la ville de Florence, qui avait été le théâtre de sa captivité, était souillée par leur présence, envoya son neveu, le cardinal de Senece, à Florence pour leur faire entendre que le pape ne pouvait pas se faire inscrire dans les corps des métiers; il fut défendu aux nobles de paraître dans les rues en cas de tumulte, ou en justice pour dénoncer un plébéien, de posséder une maison à proximité du port ou de l'une des portes de la ville. (V. Sismondi, *Républiques italiennes*) à cette époque, les habitants de Florence, outre les deux grands partis des guelfes et des guibelines, communs à toute l'Italie, se divisèrent en deux factions, les blancs et les noirs. Les premiers, attachés au parti populaire, étaient presque tous guibelines; les seconds soutenaient le gouvernement aristocratique et guelfe. Le pape Boniface, jugeant que le triomphe des blancs était une œuvre d'opprobre, et que la ville de Florence, qui avait été le théâtre de sa captivité, était souillée par leur présence, envoya son neveu, le cardinal de Senece, à Florence pour leur faire entendre que le pape ne pouvait pas se faire inscrire dans les corps des métiers; il fut défendu aux nobles de paraître dans les rues en cas de tumulte, ou en justice pour dénoncer un plébéien, de posséder une maison à proximité du port ou de l'une des portes de la ville. (V. Sismondi, *Républiques italiennes*) à cette époque, les habitants de Florence, outre les deux grands partis des guelfes et des guibelines, communs à toute l'Italie, se divisèrent en deux factions, les blancs et les noirs. Les premiers, attachés au parti populaire, étaient presque tous guibelines; les seconds soutenaient le gouvernement aristocratique et guelfe. Le pape Boniface, jugeant que le triomphe des blancs était une œuvre d'opprobre, et que la ville de Florence, qui avait été le théâtre de sa captivité, était souillée par leur présence, envoya son neveu, le cardinal de Senece, à Florence pour leur faire entendre que le pape ne pouvait pas se faire inscrire dans les corps des métiers; il fut défendu aux nobles de paraître dans les rues en cas de tumulte, ou en justice pour dénoncer un plébéien, de posséder une maison à proximité du port ou de l'une des portes de la ville. (V. Sismondi, *Républiques italiennes*) à cette époque, les habitants de Florence, outre les deux grands partis des guelfes et des guibelines, communs à toute l'Italie, se divisèrent en deux factions, les blancs et les noirs. Les premiers, attachés au parti populaire, étaient presque tous guibelines; les seconds soutenaient le gouvernement aristocratique et guelfe. Le pape Boniface, jugeant que le triomphe des blancs était une œuvre d'opprobre, et que la ville de Florence, qui avait été le théâtre de sa captivité, était souillée par leur présence, envoya son neveu, le cardinal de Senece, à Florence pour leur faire entendre que le pape ne pouvait pas se faire inscrire dans les corps des métiers; il fut défendu aux nobles de paraître dans les rues en cas de tumulte, ou en justice pour dénoncer un plébéien, de posséder une maison à proximité du port ou de l'une des portes de la ville. (V. Sismondi, *Républiques italiennes*) à cette époque, les habitants de Florence, outre les deux grands partis des guelfes et des guibelines, communs à toute l'Italie, se divisèrent en deux factions, les blancs et les noirs. Les premiers, attachés au parti populaire, étaient presque tous guibelines; les seconds soutenaient le gouvernement aristocratique et guelfe. Le pape Boniface, jugeant que le triomphe des blancs était une œuvre d'opprobre, et que la ville de Florence, qui avait été le théâtre de sa captivité, était souillée par leur présence, envoya son neveu, le cardinal de Senece, à Florence pour leur faire entendre que le pape ne pouvait pas se faire inscrire dans les corps des métiers; il fut défendu aux nobles de paraître dans les rues en cas de tumulte, ou en justice pour dénoncer un plébéien, de posséder une maison à proximité du port ou de l'une des portes de la ville. (V. Sismondi, *Républiques italiennes*) à cette époque, les habitants de Florence, outre les deux grands partis des guelfes et des guibelines, communs à toute l'Italie, se divisèrent en deux factions, les blancs et les noirs. Les premiers, attachés au parti populaire, étaient presque tous guibelines; les seconds soutenaient le gouvernement aristocratique et guelfe. Le pape Boniface, jugeant que le triomphe des blancs était une œuvre d'opprobre, et que la ville de Florence, qui avait été le théâtre de sa captivité, était souillée par leur présence, envoya son neveu, le cardinal de Senece, à Florence pour leur faire entendre que le pape ne pouvait pas se faire inscrire dans les corps des métiers; il fut défendu aux nobles de paraître dans les rues en cas de tumulte, ou en justice pour dénoncer un plébéien, de posséder une maison à proximité du port ou de l'une des portes de la ville. (V. Sismondi, *Républiques italiennes*) à cette époque, les habitants de Florence, outre les deux grands partis des guelfes et des guibelines, communs à toute l'Italie, se divisèrent en deux factions, les blancs et les noirs. Les premiers, attachés au parti populaire, étaient presque tous guibelines; les seconds soutenaient le gouvernement aristocratique et guelfe. Le pape Boniface, jugeant que le triomphe des blancs était une œuvre d'opprobre, et que la ville de Florence, qui avait été le théâtre de sa captivité, était souillée par leur présence, envoya son neveu, le cardinal de Senece, à Florence pour leur faire entendre que le pape ne pouvait pas se faire inscrire dans les corps des métiers; il fut défendu aux nobles de paraître dans les rues en cas de tumulte, ou en justice pour dénoncer un plébéien, de posséder une maison à proximité du port ou de l'une des portes de la ville. (V. Sismondi, *Républiques italiennes*) à cette époque, les habitants de Florence, outre les deux grands partis des guelfes et des guibelines, communs à toute l'Italie, se divisèrent en deux factions, les blancs et les noirs. Les premiers, attachés au parti populaire, étaient presque tous guibelines; les seconds soutenaient le gouvernement aristocratique et guelfe. Le pape Boniface, jugeant que le triomphe des blancs était une œuvre d'opprobre, et que la ville de Florence, qui avait été le théâtre de sa captivité, était souillée par leur présence, envoya son neveu, le cardinal de Senece, à Florence pour leur faire entendre que le pape ne pouvait pas se faire inscrire dans les corps des métiers; il fut défendu aux nobles de paraître dans les rues en cas de tumulte, ou en justice pour dénoncer un plébéien, de posséder une maison à proximité du port ou de l'une des portes de la ville. (V. Sismondi, *Républiques italiennes*) à cette époque, les habitants de Florence, outre les deux grands partis des guelfes et des guibelines, communs à toute l'Italie, se divisèrent en deux factions, les blancs et les noirs. Les premiers, attachés au parti populaire, étaient presque tous guibelines; les seconds soutenaient le gouvernement aristocratique et guelfe. Le pape Boniface, jugeant que le triomphe des blancs était une œuvre d'opprobre, et que la ville de Florence, qui avait été le théâtre de sa captivité, était souillée par leur présence, envoya son neveu, le cardinal de Senece, à Florence pour leur faire entendre que le pape ne pouvait pas se faire inscrire dans les corps des métiers; il fut défendu aux nobles de paraître dans les rues en cas de tumulte, ou en justice pour dénoncer un plébéien, de posséder une maison à proximité du port ou de l'une des portes de la ville. (V. Sismondi, *Républiques italiennes*) à cette époque, les habitants de Florence, outre les deux grands partis des guelfes et des guibelines, communs à toute l'Italie, se divisèrent en deux factions, les blancs et les noirs. Les premiers, attachés au parti populaire, étaient presque tous guibelines; les seconds soutenaient le gouvernement aristocratique et guelfe. Le pape Boniface, jugeant que le triomphe des blancs était une œuvre d'opprobre, et que la ville de Florence, qui avait été le théâtre de sa captivité, était souillée par leur présence, envoya son neveu, le cardinal de Senece, à Florence pour leur faire entendre que le pape ne pouvait pas se faire inscrire dans les corps des métiers; il fut défendu aux nobles de paraître dans les rues en cas de tumulte, ou en justice pour dénoncer un plébéien, de posséder une maison à proximité du port ou de l'une des portes de la ville. (V. Sismondi, *Républiques italiennes*) à cette époque, les habitants de Florence, outre les deux grands partis des guelfes et des guibelines, communs à toute l'Italie, se divisèrent en deux factions, les blancs et les noirs. Les premiers, attachés au parti populaire, étaient presque tous guibelines; les seconds soutenaient le gouvernement aristocratique et guelfe. Le pape Boniface, jugeant que le triomphe des blancs était une œuvre d'opprobre, et que la ville de Florence, qui avait été le théâtre de sa captivité, était souillée par leur présence, envoya son neveu, le cardinal de Senece, à Florence pour leur faire entendre que le pape ne pouvait pas se faire inscrire dans les corps des métiers; il fut défendu aux nobles de paraître dans les rues en cas de tumulte, ou en justice pour dénoncer un plébéien, de posséder une maison à proximité du port ou de l'une des portes de la ville. (V. Sismondi, *Républiques italiennes*) à cette époque, les habitants de Florence, outre les deux grands partis des guelfes et des guibelines, communs à toute l'Italie, se divisèrent en deux factions, les blancs et les noirs. Les premiers, attachés au parti populaire, étaient presque tous guibelines; les seconds soutenaient le gouvernement aristocratique et guelfe. Le pape Boniface, jugeant que le triomphe des blancs était une œuvre d'opprobre, et que la ville de Florence, qui avait été le théâtre de sa captivité, était souillée par leur présence, envoya son neveu, le cardinal de Senece, à Florence pour leur faire entendre que le pape ne pouvait pas se faire inscrire dans les corps des métiers; il fut défendu aux nobles de paraître dans les rues en cas de tumulte, ou en justice pour dénoncer un plébéien, de posséder une maison à proximité du port ou de l'une des portes de la ville. (V. Sismondi, *Républiques italiennes*) à cette époque, les habitants de Florence, outre les deux grands partis des guelfes et des guibelines, communs à toute l'Italie, se divisèrent en deux factions, les blancs et les noirs. Les premiers, attachés au parti populaire, étaient presque tous guibelines; les seconds soutenaient le gouvernement aristocratique et guelfe. Le pape Boniface, jugeant que le triomphe des blancs était une œuvre d'opprobre, et que la ville de Florence, qui avait été le théâtre de sa captivité, était souillée par leur présence, envoya son neveu, le cardinal de Senece, à Florence pour leur faire entendre que le pape ne pouvait pas se faire inscrire dans les corps des métiers; il fut défendu aux nobles de paraître dans les rues en cas de tumulte, ou en justice pour dénoncer un plébéien, de posséder une maison à proximité du port ou de l'une des portes de la ville. (V. Sismondi, *Républiques italiennes*) à cette époque, les habitants de Florence, outre les deux grands partis des guelfes et des guibelines, communs à toute l'Italie, se divisèrent en deux factions, les blancs et les noirs. Les premiers, attachés au parti populaire, étaient presque tous guibelines; les seconds soutenaient le gouvernement aristocratique et guelfe. Le pape Boniface, jugeant que le triomphe des blancs était une œuvre d'opprobre, et que la ville de Florence, qui avait été le théâtre de sa captivité, était souillée par leur présence, envoya son neveu, le cardinal de Senece, à Florence pour leur faire entendre que le pape ne pouvait pas se faire inscrire dans les corps des métiers; il fut défendu aux nobles de paraître dans les rues en cas de tumulte, ou en justice pour dénoncer un plébéien, de posséder une maison à proximité du port ou de l'une des portes de la ville. (V. Sismondi, *Républiques italiennes*) à cette époque, les habitants de Florence, outre les deux grands partis des guelfes et des guibelines, communs à toute l'Italie, se divisèrent en deux factions, les blancs et les noirs. Les premiers, attachés au parti populaire, étaient presque tous guibelines; les seconds soutenaient le gouvernement aristocratique et guelfe. Le pape Boniface, jugeant que le triomphe des blancs était une œuvre d'opprobre, et que la ville de Florence, qui avait été le théâtre de sa captivité, était souillée par leur présence, envoya son neveu, le cardinal de Senece, à Florence pour leur faire entendre que le pape ne pouvait pas se faire inscrire dans les corps des métiers; il fut défendu aux nobles de paraître dans les rues en cas de tumulte, ou en justice pour dénoncer un plébéien, de posséder une maison à proximité du port ou de l'une des portes de la ville. (V. Sismondi, *Républiques italiennes*) à cette époque, les habitants de Florence, outre les deux grands partis des guelfes et des guibelines, communs à toute l'Italie, se divisèrent en deux factions, les blancs et les noirs. Les premiers, attachés au parti populaire, étaient presque tous guibelines; les seconds soutenaient le gouvernement aristocratique et guelfe. Le pape Boniface, jugeant que le triomphe des blancs était une œuvre d'opprobre, et que la ville de Florence, qui avait été le théâtre de sa captivité, était souillée par leur présence, envoya son neveu, le cardinal de Senece, à Florence pour leur faire entendre que le pape ne pouvait pas se faire inscrire dans les corps des métiers; il fut défendu aux nobles de paraître dans les rues en cas de tumulte, ou en justice pour dénoncer un plébéien, de posséder une maison à proximité du port ou de l'une des portes de la ville. (V. Sismondi, *Républiques italiennes*) à cette époque, les habitants de Florence, outre les deux grands partis des guelfes et des guibelines, communs à toute l'Italie, se divisèrent en deux factions, les blancs et les noirs. Les premiers, attachés au parti populaire, étaient presque tous guibelines; les seconds soutenaient le gouvernement aristocratique et guelfe. Le pape Boniface, jugeant que le triomphe des blancs était une œuvre d'opprobre, et que la ville de Florence, qui avait été le théâtre de sa captivité, était souillée par leur présence, envoya son neveu, le cardinal de Senece, à Florence pour leur faire entendre que le pape ne pouvait pas se faire inscrire dans les corps des métiers; il fut défendu aux nobles de paraître dans les rues en cas de tumulte, ou en justice pour dénoncer un plébéien, de posséder une maison à proximité du port ou de l'une des portes de la ville. (V. Sismondi, *Républiques italiennes*) à cette époque, les habitants de Florence, outre les deux grands partis des guelfes et des guibelines, communs à toute l'Italie, se divisèrent en deux factions, les blancs et les noirs. Les premiers, attachés au parti populaire, étaient presque tous guibelines; les seconds soutenaient le gouvernement aristocratique et guelfe. Le pape Boniface, jugeant que le triomphe des blancs était une œuvre d'opprobre, et que la ville de Florence, qui avait été le théâtre de sa captivité, était souillée par leur présence, envoya son neveu, le cardinal de Senece, à Florence pour leur faire entendre que le pape ne pouvait pas se faire inscrire dans les corps des métiers; il fut défendu aux nobles de paraître dans les rues en cas de tumulte, ou en justice pour dénoncer un plébéien, de posséder une maison à proximité du port ou de l'une des portes de la ville. (V. Sismondi, *Républiques italiennes*) à cette époque, les habitants de Florence, outre les deux grands partis des guelfes et des guibelines, communs à toute l'Italie, se divisèrent en deux factions, les blancs et les noirs. Les premiers, attachés au parti populaire, étaient presque tous guibelines; les seconds soutenaient le gouvernement aristocratique et guelfe. Le pape Boniface, jugeant que le triomphe des blancs était une œuvre d'opprobre, et que la ville de Florence, qui avait été le théâtre de sa captivité, était souillée par leur présence, envoya son neveu, le cardinal de Senece, à Florence pour leur faire entendre que le pape ne pouvait pas se faire inscrire dans les corps des métiers; il fut défendu aux nobles de paraître dans les rues en cas de tumulte, ou en justice pour dénoncer un plébéien, de posséder une maison à proximité du port ou de l'une des portes de la ville. (V. Sismondi, *Républiques italiennes*) à cette époque, les habitants de Florence, outre les deux grands partis des guelfes et des guibelines, communs à toute l'Italie, se divisèrent en deux factions, les blancs et les noirs. Les premiers, attachés au parti populaire, étaient presque tous guibelines; les seconds soutenaient le gouvernement aristocratique et guelfe. Le pape Boniface, jugeant que le triomphe des blancs était une œuvre d'opprobre, et que la ville de Florence, qui avait été le théâtre de sa captivité, était souillée par leur présence, envoya son neveu, le cardinal de Senece, à Florence pour leur faire entendre que le pape ne pouvait pas se faire inscrire dans les corps des métiers; il fut défendu aux nobles de paraître dans les rues en cas de tumulte, ou en justice pour dénoncer un plébéien, de posséder une maison à proximité du port ou de l'une des portes de la ville. (V. Sismondi, *Républiques italiennes*) à cette époque, les habitants de Florence, outre les deux grands partis des guelfes et des guibelines, communs à toute l'Italie, se divisèrent en deux factions, les blancs et les noirs. Les premiers, attachés au parti populaire, étaient presque tous guibelines; les seconds soutenaient le gouvernement aristocratique et guelfe. Le pape Boniface, jugeant que le triomphe des blancs était une œuvre d'opprobre, et que la ville de Florence, qui avait été le théâtre de sa captivité, était souillée par leur présence, envoya son neveu, le cardinal de Senece, à Florence pour leur faire entendre que le pape ne pouvait pas se faire inscrire dans les corps des métiers; il fut défendu aux nobles de paraître dans les rues en cas de tumulte, ou en justice pour dénoncer un plébéien, de posséder une maison à proximité du port ou de l'une des portes de la ville. (V. Sismondi, *Républiques italiennes*) à cette époque, les habitants de Florence, outre les deux grands partis des guelfes et des guibelines, communs à toute l'Italie, se divisèrent en deux factions, les blancs et les noirs. Les premiers, attachés au parti populaire, étaient presque tous guibelines; les seconds soutenaient le gouvernement aristocratique et guelfe. Le pape Boniface, jugeant que le triomphe des blancs était une œuvre d'opprobre, et que la ville de Florence, qui avait été le théâtre de sa captivité, était souillée par leur présence, envoya son neveu, le cardinal de Senece, à Florence pour leur faire entendre que le pape ne pouvait pas se faire inscrire dans les corps des métiers; il fut défendu aux nobles de paraître dans les rues en cas de tumulte, ou en justice pour dénoncer un plébéien, de posséder une maison à proximité du port ou de l'une des portes de la ville. (V. Sismondi, *Républiques italiennes*) à cette époque, les habitants de Florence, outre les deux grands partis des guelfes et des guibelines, communs à toute l'Italie, se divisèrent en deux factions, les blancs et les noirs. Les premiers, attachés au parti populaire, étaient presque tous guibelines; les seconds soutenaient le gouvernement aristocratique et guelfe. Le pape Boniface, jugeant que le triomphe des blancs était une œuvre d'opprobre, et que la ville de Florence, qui avait été le théâtre de sa captivité, était souillée par leur présence, envoya son neveu, le cardinal de Senece, à Florence pour leur faire entendre que le pape ne pouvait pas se faire inscrire dans les corps des métiers; il fut défendu aux nobles de paraître dans les rues en cas de tumulte, ou en justice pour dénoncer un plébéien, de posséder une maison à proximité du port ou de l'une des portes de la ville. (V. Sismondi, *Républiques italiennes*) à cette époque, les habitants de Florence, outre les deux grands partis des guelfes et des guibelines, communs à toute l'Italie, se divisèrent en deux factions, les blancs et les noirs. Les premiers, attachés au parti populaire, étaient presque tous guibelines; les seconds soutenaient le gouvernement aristocratique et guelfe. Le pape Boniface, jugeant que le triomphe des blancs était une œuvre d'opprobre, et que la ville de Florence, qui avait été le théâtre de sa captivité, était souillée par leur présence, envoya son neveu, le cardinal de Senece, à Florence pour leur faire entendre que le pape ne pouvait pas se faire inscrire dans les corps des métiers; il fut défendu aux nobles de paraître dans les rues en cas de tumulte, ou en justice pour dénoncer un plébéien, de posséder une maison à proximité du port ou de l'une des portes de la ville. (V. Sismondi, *Républiques italiennes*) à cette époque, les habitants de Florence, outre les deux grands partis des guelfes et des guibelines, communs à toute l'Italie, se divisèrent en deux factions, les blancs et les noirs. Les premiers, attachés au parti populaire, étaient presque tous guibelines; les seconds soutenaient le gouvernement aristocratique et guelfe. Le pape Boniface, jugeant que le triomphe des blancs était une œuvre d'opprobre, et que la ville de Florence, qui avait été le théâtre de sa captivité, était souillée par leur présence, envoya son neveu, le cardinal de Senece, à Florence pour leur faire entendre que le pape ne pouvait pas se faire inscrire dans les corps des métiers; il fut défendu aux nobles de paraître dans les rues en cas de tumulte, ou en justice pour dénoncer un plébéien, de posséder une maison à proximité du port ou de l'une des portes de la ville. (V. Sismondi, *Républiques italiennes*) à cette époque, les habitants de Florence, outre les deux grands partis des guelfes et des guibelines, communs à toute l'Italie, se divisèrent en deux factions, les blancs et les noirs. Les premiers, attachés au parti populaire, étaient presque tous guibelines; les seconds soutenaient le gouvernement aristocratique et guelfe. Le pape Boniface, jugeant que le triomphe des blancs était une œuvre d'opprobre, et que la ville de Florence, qui avait été le théâtre de sa captivité, était souillée par leur présence, envoya son neveu, le cardinal de Senece, à Florence pour leur faire entendre que le pape ne pouvait pas se faire inscrire dans les corps des métiers; il fut défendu aux nobles de paraître dans les rues en cas de tumulte, ou en justice pour dénoncer un plébéien, de posséder une maison à proximité du port ou de l'une des portes de la ville. (V. Sismondi, *Républiques italiennes*) à cette époque, les habitants de Florence, outre les deux grands partis des guelfes et des guibelines, communs à toute l'Italie, se divisèrent en deux factions, les blancs et les noirs. Les premiers, attachés au parti populaire, étaient presque tous guibelines; les seconds soutenaient le gouvernement aristocratique et guelfe. Le pape Boniface, jugeant que le triomphe des blancs était une œuvre d'opprobre, et que la ville de Florence, qui avait été le théâtre de sa captivité, était souillée par leur présence, envoya son neveu, le cardinal de Senece, à Florence pour leur faire entendre que le pape ne pouvait pas se faire inscrire dans les corps des métiers; il fut défendu aux nobles de paraître dans les rues en cas de tumulte, ou en justice pour dénoncer un plébéien, de posséder une maison à proximité du port ou de l'une des portes de la ville. (V. Sismondi, *Républiques italiennes*) à cette époque, les habitants de Florence, outre les deux grands partis des guelfes et des guibelines, communs à toute l'Italie, se divisèrent en deux factions, les blancs et les noirs. Les premiers, attachés au parti populaire, étaient presque tous guibelines; les seconds soutenaient le gouvernement aristocratique et guelfe. Le pape Boniface, jugeant que le triomphe des blancs était une œuvre d'opprobre, et que la ville de Florence, qui avait été le théâtre de sa captivité, était souillée par leur présence, envoya son neveu, le cardinal de Senece, à Florence pour leur faire entendre que le pape ne pouvait pas se faire inscrire dans les corps des métiers; il fut défendu aux nobles de paraître dans les rues en cas de tumulte, ou en justice pour dénoncer un plébéien, de posséder une maison à proximité du port ou